

### Nomination d'un inspecteur général des Forces armées et de sécurité

La Présidence de la République communique:  
Par décret en date de ce jour, est nommé:  
Inspecteur Général des Forces Armées et de Sécurité:  
Général de Brigade Dhehbi Zeidane Jaffar.

Lire page 4

# HORIZONS

### Le ministre de l'Emploi et des NTICs visite des services de son département

Lire page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION -

N° 7176 DU JEUDI 28 DECEMBRE 2017

PRIX : 200 UM

Au conseil des ministres :

## Adoption d'un projet de loi sur la modification du statut des officiers de l'Armée active et de la réserve

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 27 décembre 2017 sous la Présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République. Le Conseil a examiné et adopté un projet de loi modifiant les dispositions de l'article 3 de la loi 64-130 du 14 juillet 1964 fixant le statut des officiers de l'armée active et de la réserve.

Le Conseil a également examiné et adopté un projet d'ordonnance portant modification de la loi 73-135 du 18 juin 1973 instituant l'unité monétaire nationale.

Le présent projet d'ordonnance vise à mettre en place les conditions juridiques nécessaires pour la conduite, dans les délais requis, de la réforme de la base de l'unité monétaire nationale.

Lire page 3



### Le ministre de l'Emploi et des NTICs visite des services de son département

### Le Premier ministre reçoit une délégation de la Jamaat Dawa Wa Tabligh



Le Premier ministre, M. Yahya Ould Hademine, a reçu en audience, mercredi dans son bureau à la Primature à Nouakchott, une délégation de la Jamaat Dawa Wa Tabligh conduite par Cheikh Haffedh Abdelsattar. La réunion a passé en revue les conditions de l'Oumma et les

moyens permettant de résoudre ses problèmes et de suivre la Sunna du Prophète Mohamed, paix soit sur lui, à travers la Dawa par la sagesse et les bons conseils.

Lire page 5



L'Assemblée Nationale a adopté, mercredi, au cours d'une plénière présidée par M. Mohamed Ould Boilil, son président, le projet de Loi de finances initiale du budget de l'Etat pour l'année 2018. Le projet de loi de finances initiale pour l'année 2018 (budgets de fonctionnement et d'investissement) s'équilibre en recettes et en dépenses à cinq cent dix-huit milliards quatre cent vingt-six millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille ouguiyas (518.426.394.000).

Lire page 4

### Décret de la Présidence de la République instituant l'unité monétaire nationale

Lire page 3

**HORIZONS***QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION*

**DIRECTEUR DE PUBLICATION,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE  
MAURITANIENNE D'INFORMATION:  
Sidi Mohamed Ould Bouna**

**DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Maarouf Ould Oudaa**

**RÉDACTEUR EN CHEF : Baba Dianfa Traoré**

**RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Elhadrami Ould Ahmedou**

**TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE**

**AMI****FAX: 45 25 55 20****E-mail :****Chaabrim@gmail.com****amiakhbar@gmail.com****B P: 371/ 467****Direction Technico-Commerciale****45 25 27 77****E-mail: dgsami@yahoo.fr****Siège:45 25 29 70/45 25 29 40**

## Au Conseil des Ministres :

# Adoption d'un projet de loi sur la modification du statut des officiers de l'Armée active et de la réserve

## ❑ Adoption d'un projet d'ordonnance sur la modification de l'unité monétaire nationale

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 27 décembre 2017 sous la Présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté un projet de loi modifiant les dispositions de l'article 3 de la loi 64-130 du 14 juillet 1964 fixant le statut des officiers de l'armée active et de la réserve. Le Conseil a également examiné et adopté un projet d'ordonnance portant modification de la loi 73-135 du 18 juin 1973 instituant l'unité monétaire nationale.

Le présent projet d'ordonnance vise à mettre en place les conditions juridiques nécessaires pour la conduite, dans les délais requis, de la réforme de la base de l'unité



monétaire nationale.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à

la situation intérieure. Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération  
Cabinet du Ministre:

Inspection Interne:

Inspecteur : El Alem Ould Abdel Baghi, précédemment

Chargé d'Affaires en Lybie

Administration Centrale:

Direction Amérique, Asie et Océanie:

Directrice : Mariem Mint Awfa, précédemment Ambassadeur à Rome

Direction de la Coopération Internationale:

Directeur : Jarr Inalla, précédemment premier Conseiller à Genève

Direction Europe:

Directeur Adjoint: Sall Abdoulaye Amadou, précédemment Directeur Adjoint de la Coopération Internationale

Direction de la Communication et de la Documentation:

Directeur : Mohamed Ould Tetta, Professeur d'Université. Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation:

Administration Territoriale:

Wilaya du Tagant:

Moughataa de Tidjikja:

Hakem: Ahmed Miské Mohamed, Administrateur Civil, précédemment, Wali Mouçaid de Guidimagha, en remplacement de Abdellahi Ould Taleb admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## Décret de la Présidence de la République instituant l'unité monétaire nationale

La Présidence de la République a rendu public aujourd'hui le décret ci-après portant modification de la loi n° 73.135 du 18 juin 1973, instituant l'unité monétaire nationale.

« Le Président de la République :

• Vu la constitution du 20 juillet 1991 révisée en 2006, 2012 et en 2017 ;

• Vu la loi n°73-118 du 30 mai 1973 portant création de la Banque Centrale de Mauritanie ;

• Vu la loi d'habilitation n°2017 - 036 du 27 décembre 2017 autorisant le gouvernement en application de l'article 60 de la constitution à prendre par ordonnance toutes les mesures nécessaires à la modification de la base de l'unité monétaire nationale ;

• Vu l'ordonnance n°2017 - 001 du 27 décembre 2017 portant modification de la loi n°73-135 en date du 18 juin 1973 instituant l'unité monétaire nationale ;

• Vu l'ordonnance n° 2007-004 du 12 janvier 2007 portant Statut de la Banque Centrale de Mauritanie ;

• Vu le décret n° 183/2014 du 20 août 2014 portant nomination du Premier Ministre ;

• Vu le décret n° 009/2016 du 06 février 2016 portant nomination de certains membres du gouvernement ;

• Vu le décret n° 029/2016 du 02 mars 2016 fixant les attributions du ministre de l'Economie et des Finances et l'Organisation de l'Administration Centrale de son Département ;

• Vu les Délibérations du Conseil Général de la Banque Centrale de Mauritanie en date du 30 novembre et du 12 décembre 2017.

### Décrète :

**Article premier :** En application des dispositions de l'Ordonnance n° 2017 - 001 du 27 décembre 2017 portant modification de la loi n° 73-135 du 18 juin 1973, instituant l'unité monétaire nationale, il est procédé à la création de billets de banque et de pièces de monnaie suivants :

- Billet de 1.000 Ouguiya ;
- Billet de 500 Ouguiya ;
- Billet de 200 Ouguiya ;
- Billet de 100 Ouguiya ;
- Billet de 50 Ouguiya ;
- Pièce de 20 Ouguiya ;
- Pièce de 10 Ouguiya ;
- Pièce de 5 Ouguiya ;
- Pièce de 1 Ouguiya ;
- Pièce de (1/5) d'Ouguiya.

**Article 2 :** Les nouveaux billets de banque et de pièces de monnaie présentent les caractéristiques techniques ci-dessous :

• **Caractéristiques techniques des billets de banque « en polymère » :**

- Billet de 1000 Ouguiya : Longueur : 150 mm/Largeur :

66 mm

- Billet de 500 Ouguiya : Longueur : 145 mm/Largeur : 66 mm

- Billet de 200 Ouguiya : Longueur : 140 mm/Largeur : 66 mm

- Billet de 100 Ouguiya : Longueur : 135 mm/Largeur : 66 mm

- Billet de 50 Ouguiya : Longueur : 130 mm/Largeur : 66 mm

• Caractéristiques techniques des pièces de monnaie:

- Pièce de 20 Ouguiya : Diamètre: 26 mm/Poids : 7,63/Forme/ Tranche : Ronde / Lisse

- Pièce de 10 Ouguiya : Diamètre: 24 mm/Poids: 5,38/Forme/ Tranche : 10 pans / Cannelé fin

- Pièce de 5 Ouguiya : Diamètre : 22,5 mm/Poids : 4,71/Forme/ Tranche : 7 pans / Lisse

- Pièce de 1 Ouguiya : Diamètre : 19,9 mm/Poids : 4/Forme/ Tranche : Ronde /Cannelé

- Pièce de 1/5 Ouguiya : Diamètre : 16 mm/Poids : 2,1/Forme/ Tranche : Ronde /Lisse

**Article 3 :** Les billets de banque et pièces de monnaie créés, à l'article 1 ci-dessus, ont cours légal sur le territoire de la République Islamique de Mauritanie à partir du 1er janvier 2018.

Par dérogation à l'alinéa ci-dessus, les anciens billets de

banque et pièces de monnaie continueront à circuler concurremment avec les nouveaux billets de banque et de pièces de monnaie, conformément au calendrier fixé par la Banque Centrale de Mauritanie et au plus tard jusqu'au 30 juin 2018.

**Article 4 :** Au cours de la période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018, le sigle "A-UM" sera utilisé pour désigner l'Ouguiya ancienne et le sigle de "N-UM" désignera l'Ouguiya nouvelle. Au terme de la période de transition, "UM" restera l'unique sigle utilisé.

**Article 5 :** À partir du 1er janvier 2018, les prix doivent être exprimés en Ouguiya nouvelle et convertis en Ouguiya ancienne jusqu'au 31 décembre 2020.

**Article 6 :** Les anciens billets de banque et pièces de monnaie seront échangés et retirés de la circulation suivant les dates et modalités fixées dans le présent décret et précisées par la Banque Centrale de Mauritanie.

**Article 7 :** À partir du 1er janvier 2018 jusqu'au 30 juin 2018, les anciens billets de banque et pièces de monnaie seront échangés, sur la base de 1 Ouguiya nouvelle égale à 10 Ouguiya ancienne, auprès :

- de la Banque Centrale de Mauritanie ;
- du Trésor Public ;
- des banques ;

- de la MAURIPOST ;

- Enfin de tout autre guichet crée ou autorisé par la Banque Centrale de Mauritanie.

Les anciens billets de banque et pièces de monnaie continueront à être échangés auprès de la Banque Centrale de Mauritanie jusqu'au 31 décembre 2018. Les anciens billets de banque et pièces de monnaie qui n'auront pas été présentés au plus tard le 31 décembre 2018 sont considérés comme adirés. La Banque Centrale de Mauritanie est dégagée de ses obligations à l'égard des porteurs de ces billets de banque et pièces de monnaie.

**Article 8 :** La Banque Centrale de Mauritanie, pour les besoins de l'application du présent décret, peut prendre toutes dispositions nécessaires, donner des directives et recourir à l'assistance des services de l'État partout où ils se trouvent sur l'ensemble du territoire national.

**Article 9 :** Le Ministre en charge des Finances et le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

**Fait à Nouakchott, le 27 décembre 2017 »**

## Assemblée nationale :

## Adoption du projet de loi de finances initiale du budget de l'Etat pour l'année 2018

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi, au cours d'une plénière présidée par M. Mohamed Ould Boïlil, son président, le projet de loi de finances initiale du budget de l'Etat pour l'année 2018.

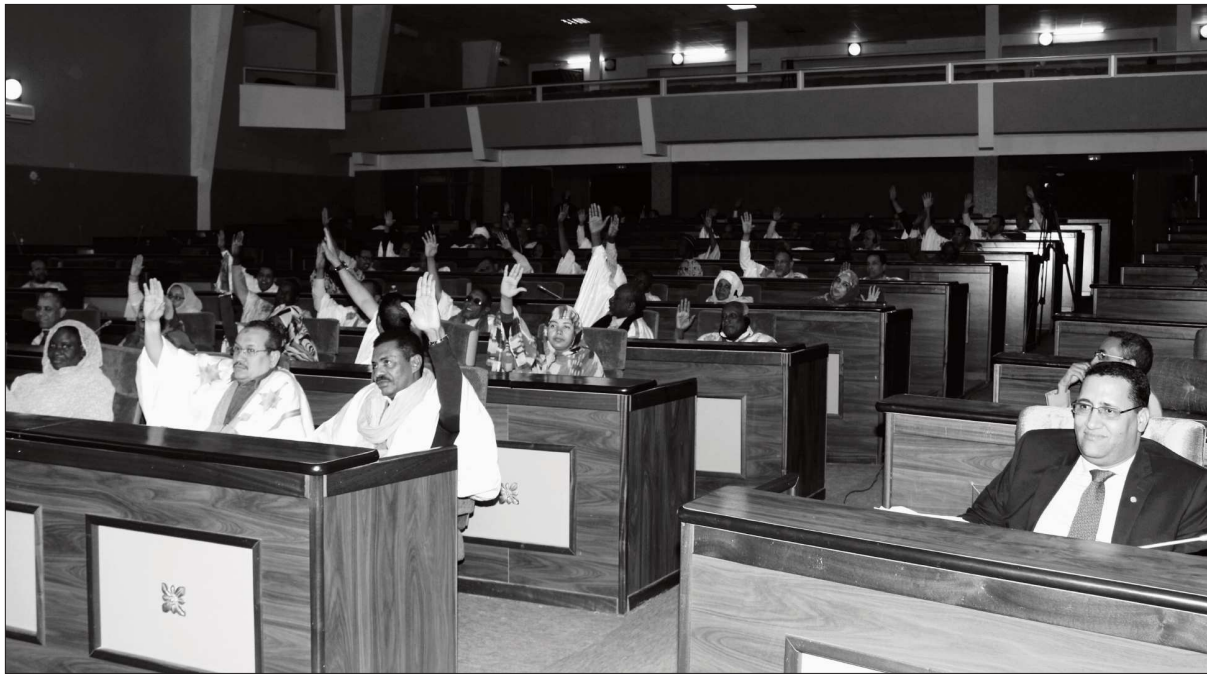
Le projet de loi de finances initiale pour l'année 2018 (budgets de fonctionnement et d'investissement), s'équilibre en recettes et en dépenses, à la somme de cinq cent dix-huit milliards quatre cent vingt-six millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille ouguiyas (518.426.394.000).

Le programme économique du gouvernement pour l'année 2018 vise l'atteinte de plusieurs objectifs macro-économiques, tels que la réalisation d'une croissance réelle du PIB de 3%, contenir le taux de l'inflation à 3% également et le déficit budgétaire global à 0,3% du Produit Intérieur Net non extractif, et les réserves officielles à un niveau approprié (5,3 mois d'importations de biens et services). Pour atteindre ces objectifs, les lignes directrices de l'action du gouvernement de poursuivre les réformes structurelles, seront axées sur le suivi, afin d'améliorer le climat des affaires et la gouvernance économique, pour renforcer la capacité compétitive, encourager la diversification de la base de production, consolider le rôle de la production du secteur privé et promouvoir la promotion de la production, renforcer les efforts déployés au niveau du budget, à travers la modernisation de la politique fiscale et les compétences des directions des impôts et des douanes, en donnant la priorité aux dépenses publiques, au contrôle de la dette publique en augmentant les dépenses sociales, notamment au niveau de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et de l'appui relatif à la lutte contre la pauvreté. Le projet de loi des finances initiale prend également en compte, la prise en charge des importants événements attendus dans notre pays au cours de l'année 2018, à savoir, de manière particulière, l'organisation du sommet de l'Union Africaine d'une part, des élections législatives et municipales, et éventuellement des conseils régionaux d'autre part, les impacts consécutifs au déficit pluviométrique pour cette année sur les citoyens et le cheptel, à travers l'appui aux programmes sociaux (Programme Emel et Programme d'appui à l'élevage). Les ressources budgétaires prévues sont de cinq cent dix-huit milliards quatre cent vingt-six millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille ouguiyas (518.426.394.000), réparties comme suit :

- Recettes budgétaires à caractère définitif : 491. 326. 394. 000 Ouguiyas ;
- Recettes budgétaires à caractère temporaire : 100.000.000 Ouguiyas
- Budgets annexes et comptes de transfert spéciaux: 27. 000. 000. 000 Ouguiyas.

Le projet de loi des finances initiale pour l'année 2018 prévoit des dépenses totales du secteur public de cinq cent dix-huit milliards, quatre cent vingt six millions trois cent quatre-vingt quatorze mille Ouguiyas (518. 426.394.000), réparties comme suit:

- Les autorités publiques et le fonctionnement des administrations : 282.198.760.000 Ouguiyas,
- La dette publique : 87.700.000.000 Ouguiyas,



- Les intérêts : 24 200 000. 000 Ouguiyas,
- La dépréciation de 63. 500. 000. 000 Ouguiyas,
- Les dépenses d'investissement : 121.527.634.000 Ouguiyas,
- Le plafond des prêts et plafonds pouvant être accordés est de 4 500 000.000 Ouguiyas,
- Les comptes de transfert spéciaux: 22 500 000.000 Ouguiyas.

Les provisions réservées aux dépenses de fonctionnement dans le projet de loi de finances initiale de l'année 2018, ont augmenté, comparativement à la loi de finances de l'année 2017, de 19 321 878 000 Ouguiyas, soit une augmentation de 6,81%. Les changements enregistrés dans les grandes masses des dépenses de fonctionnement, montrent des augmentations des salaires et des traitements de 14,1 milliard d'Ouguiya, comparativement au projet de la loi de finances rectificative de l'an 2017; ce qui signifie une augmentation de 10,8%, des dépenses en biens et services d'un montant de 8,696 millions Ouguiyas, soit une augmentation de 0,01% et des subventions et transferts pour un montant de 2.485 milliards Ouguiyas, soit 4,43%. Les charges non réparties dans le projet de loi de finances pour l'année, 2018, ont préservé leur niveau dans la loi de finances rectificative de l'année 2017, d'un montant de 12,226 milliards Ouguiyas, avec des augmentations d'intérêts dus à la dette, de 6,2 milliards Ouguiyas, soit une augmentation de 34,44% et de la dette extérieure de 6 milliards Ouguiyas, soit de 42,9%, alors que la dette intérieure est de 200 millions Ouguiyas, soit 5%. Sur la base de ce qui précède, on peut dire que les dépenses de tous les chapitres de fonctionnement ont enregistré des augmentations, dans le projet de la loi de finances initiale de l'année 2018, à l'exception des charges non réparties. Une attention particulière a été également accordée aux sous-secteurs de la santé et de l'éducation pour l'année 2018. Les dépenses d'investissement ont connu, quant à elles, une baisse de 1,157 milliard Ouguiya, soit un taux de 0,94%, tandis que le chapitre des allocations d'amortissement de la dette a augmenté de 16,5 milliards ouguiyas, soit une hausse de 35,11%, alors que les comptes spéciaux de conversion ont enregistré une baisse de 20,70%. Le budget d'appui à l'investissement pour l'exercice financier 2018, représente la première partie du programme d'investissement 2018-2020, qui traduit les priorités

du gouvernement sous forme de programmes et projets, conformément à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP). Le gouvernement compte se concentrer sur la rationalisation et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, en allouant des ressources budgétaires, s'harmonisant avec les priorités nationales de développement et à la stabilité macroéconomique globale. La répartition sectorielle des dépenses des investissements est tributaire des priorités stratégiques définies par le gouvernement, avec la part de lion des ressources d'investissement, de 96,623 milliards ouguiyas, accordé au secteur de l'aménagement du territoire ; soit 36,3% du total des subventions allouées à l'investissement pour l'année 2018. Une enveloppe financière de 58,072 milliards Ouguiyas, sera accordée au secteur du développement industriel, soit 21,8, % du total des investissements subventionnés pour l'année 2018. Ces fonds seront alloués principalement au développement, à la diversification et au renforcement des capacités de ce secteur. Le secteur des projets multisectoriels comprend un ensemble de projets à caractère horizontal, destinés à assurer l'accès à l'eau potable, à développer les oasis dans les zones rurales, à soutenir et développer les Petites et Moyennes Entreprises (PME), l'emploi des jeunes, la décentralisation, le développement local et l'emploi, les réseaux de sécurité sociale, la lutte contre la pauvreté, l'éradication des séquelles de l'esclavage, l'appui de l'autonomie des femmes et du quota démographique et la lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro. Ce secteur bénéficiera d'un budget total de 34,9 milliards Ouguiyas, soit 13,1% du budget d'investissement total subventionné pour 2018.

Le secteur du développement rural, considéré comme étant l'un des affluents de la diversification de l'économie nationale, recevra des allocations de l'ordre de 35,737 milliards Ouguiyas, ce qui représente un taux de 13,14% du total des investissements publics programmés au cours de l'année 2018. Ces financements seront essentiellement orientés vers le renforcement et l'intensification des activités du programme des aménagements hydrauliques et agricoles, afin d'augmenter et d'exploiter les zones aménagées, pour réduire, à moyen terme, les importations en céréales d'une part et le chômage d'autre part, à travers l'insertion des jeunes diplômés chô-

meurs, en plus du lancement du «projet de développement des filières globales », visant à impliquer les pauvres, y compris les femmes et les jeunes, dans les secteurs générateurs de revenus de manière durable. Le secteur de la SNIM bénéficiera d'une enveloppe de 5,5 milliards Ouguiyas, soit 2% du budget d'investissement subventionné.

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. El Moctar Ould Diay, a présenté au cours de son intervention, à cette réunion, un exposé sur les différents chapitres de ce budget, mettant en exergue le contexte économique international et national, dans lequel, ce budget a été élaboré. «L'élaboration du projet de loi de finances portant sur le budget de l'Etat pour l'année 2018, intervient dans une conjoncture internationale marquée par le renforcement de l'accélération de la croissance de l'économie mondiale et le rétablissement de l'activité économique nationale, après deux années de ralentissement dû fondamentalement à la chute des prix mondiaux des métaux», a-t-il dit.

«Les Prévisions montrent une augmentation de la croissance du PIB mondial de 3,2% en 2016 à 3,6% en 2017, avant de se stabiliser à 3,7% en 2018», a-t-il souligné. Il a aussi précisé que «cette situation conduira à une dynamique progressive de l'investissement, en particulier dans le secteur manufacturier, à l'accroissement des échanges commerciaux et de la production industrielle, tout en renouvelant la confiance des hommes d'affaires et des consommateurs, dans l'accélération du rythme de croissance de l'activité économique».

« Le PIB réel a enregistré en 2017 une croissance de 3,5%; ce qui reflète le dynamisme du sous-secteur de l'agriculture irriguée et des secteurs des pêches, du bâtiment et des travaux publics, accompagné du retour vital aux industries de transformation», a poursuivi le ministre.

«Le choc consécutif aux échanges extérieurs, vécu par l'économie nationale depuis 2014 et son impact sur l'activité économique dans son ensemble, a contribué au ralentissement de la croissance, à la régression des revenus de l'État et à l'approfondissement du déficit budgétaire et du compte courant extérieur», a-t-il indiqué. «Afin de faire face à cette conjoncture défavorable, le gouvernement a adopté, sur appui des partenaires techniques et financiers, une série de réformes économiques, afin de contrôler les finances et de soutenir

l'apport du secteur privé dans l'économie non extractive, afin de stimuler et de diversifier l'économie, grâce à la prise de mesures, visant à l'amélioration de l'efficacité et de la gestion des dépenses publiques, la mise en place d'un cadre institutionnel pour la formulation, le choix et la programmation des investissements publics, l'inscription des dépenses d'investissement financées de l'extérieur dans le budget de l'Etat et la mise en œuvre de la première phase de la réforme des institutions publiques», a souligné le ministre. « Ces réformes comptent également, la mise à jour de la composition, de l'organisation, de la gestion et de l'enracinement juridique des commissions des marchés, afin d'être plus transparentes et plus efficaces ainsi qu'à adopter le cadre juridique et institutionnel de partenariat entre les secteurs public et privé d'une part et le code des droits réels, d'autre part», a-t-il dit. «L'exécution du budget à la fin de septembre 2017, a montré une nette amélioration des revenus, soutenus par la reprise de l'activité économique et la poursuite de la rigueur dans la gestion du budget, en termes d'exécution des dépenses; ce qui a permis de réduire le déficit budgétaire global», a-t-il conclu.

Les députés ont appelé dans leurs interventions, à prendre toutes les dispositions nécessaires au succès de la stratégie de développement économique et social 2016-2030, plus connue sous le nom de la SCAPP, à accorder une attention particulière au secteur rural, surtout pour cette année, qui a connu un déficit pluviométrique aigu, à fournir l'aliment de bétail à temps opportun et à généraliser l'évaluation et le suivi à tous les projets et programmes de développement. Ils ont demandé également la poursuite de la politique de modernisation du secteur de la santé, à travers la généralisation des infrastructures de santé, l'élaboration d'une carte sanitaire, la création d'une cellule de veille pour la prévention des épidémies éventuelles et pour effectuer les tests connexes et assurer leur suivi et la prise en charge totale des patients atteints d'hémophilie, à préserver notre potentiel halieutique, à accélérer le rythme de formation des mauritaniens intéressés, au niveau des centres de formation professionnelle des pêches, afin de compenser la demande en pêcheurs étrangers. Les députés ont réaffirmé l'importance de poursuivre le travail relatif à l'incitation à l'investissement privé, à travers le cadre législatif, la simplification des procédures, la création de nouvelles institutions, l'achèvement des mesures dernièrement entreprises, comme les guichets uniques et autres mesures ainsi que la recherche d'une solution radicale pour le déficit structurel des fonds de pension. Ils ont enfin appelé à la mise en place d'une politique économique sage, permettant de réaliser le rendement économique le plus élevé au pays, grâce à une gestion scientifique et rationnelle de toutes les ressources de l'État. Les députés ont aussi réaffirmé la nécessité pour ces réformes économiques engagées de traduire dans les faits, des retombées positives pour les citoyens à travers l'emploi, le contrôle des prix et la facilitation de l'accès des citoyens aux différents services.

## ACTUALITE

## Le Premier ministre reçoit une délégation de la Jamaat Dawa Wa Tabligh



Le Premier ministre, Monsieur Yahya Ould Hademine, a reçu en audience, mercredi à la Primature, une délégation de la Jamaat Dawa Wa Tabligh conduite par Cheikh Haf-fedh Abdelsattar.

La réunion a passé en revue les conditions de l'Oumma et les

moyens permettant de résoudre ses problèmes et de suivre la Sunna du Prophète Mohamed, paix soit sur lui, à travers la Dawa par la sagesse et les bons conseils.

La délégation a également informé le Premier ministre des résultats de la réunion annuelle des Anciens de

l'année 2017 et du succès obtenu en augmentant le nombre de groupes de la Dawa à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur adjoint de cabinet du Premier ministre, M. Fouad Ould Moctar Nech.

## Le président de l'Assemblée nationale reçoit les ambassadeurs sud-africain...

Le président de l'Assemblée nationale, député Mohamed Ould Boïlil, a reçu mercredi en audience à Nouakchott, l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud accrédité en Mauritanie, SEM. Luis Piennar.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération existant entre les deux pays et les moyens de les renforcer notamment dans le domaine parlementaire.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Abdallahi Ould Saleh, secrétaire général de l'Assemblée nationale.



### ... et gambien



Le président de l'Assemblée nationale, député Mohamed Ould Boïlil, a reçu mercredi en audience à Nouakchott, l'ambassadeur de la République de Gambie accrédité en Mauritanie, SEM. Mawdo C. Juwara.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération existant entre les deux pays et les moyens de les renforcer notamment dans le domaine parlementaire.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Abdallahi Ould Saleh, secrétaire général de l'Assemblée nationale.

## Sensibilisation sur les mesures liées au changement de la base de la monnaie au Hodh El Gharbi

Le wali du Hodh El Gharbi, M. Mohamed Ould Mohamed Lemine Ould Bellamech, a présidé mercredi à Aioun, une réunion de sensibilisation sur les mesures liées au changement de la base de la monnaie nationale qui a cours dès le 1er janvier prochain.

La rencontre a englobé, outre les autorités administratives et sécuritaires les chefs des représentations des banques dans la wilaya, le trésorier régional, les chefs de services régionaux, les acteurs politiques et les représentants de la société civile. Le wali du Hodh el Gharbi

a, dans un mot pour la circonstance, souligné l'importance que revêt le changement de la base de la monnaie nationale pour le citoyen et pour l'économie nationale. Il a, par la suite, demandé aux différents concernés d'intensifier la sensibilisation des Mauritaniens à cet effet. Le conseiller chargé de mission à la Banque Centrale de Mauritanie, M. Mohamed Ould Bellahi, a fait un exposé détaillé sur les raisons du changement de la base de la monnaie nationale. Il a encore précisé qu'il s'inscrit dans le cadre de la modernisation des moyens de paie-

ment ainsi que la simplification des procédures liées à l'usage et aux transactions avec la monnaie nationale. M. Mohamed Ould Bellahi a ajouté que les procédures techniques qui vont être mises en œuvre n'ont aucune influence sur le pouvoir d'achat des citoyens ni sur les prix des denrées de première nécessité mais auront pour effet de dynamiser la liquidité, de favoriser une meilleure répartition du revenu, contracter le coût d'émission de la monnaie et éviter les gros risques liés à la falsification de la monnaie.

## Le commissaire aux Droits de l'Homme décore des employés du département



Le commissaire aux Droits de l'Homme et à l'Action humanitaire, M. Cheikh Tourad Ould Abdel Maleck, a décoré, mercredi au nom du Président de la République, certains fonctionnaires du commissariat. C'est ainsi qu'il a décoré de la Médaille d'Honneur première classe :

- N'Diaye Diekane Sy, chef du service Mécanismes juridiques et Suivi des Engagements internationaux
- Cherif Hamahoulah Ould Cheikhna, coordonnateur du Fonds d'Aide et Secours humanitaires

- Ahmed Ould Mohamed M'Bareck, coordonnateur adjoint du Centre d'Information, de Sensibilisation et de Documentation

Il a également décoré de la médaille d'honneur deuxième classe, M. Mohamed Ould Ahmed Ould Messoud, agent de protocole.

La cérémonie de décoration s'est déroulée en présence de M. Ahmed Salem Ould Khtour, chargé de mission, commissaire adjoint par intérim, et des conseillers et directeurs centraux au commissariat.

## Nouvelle modification de la monnaie nationale

### « La nouvelle mesure est économiquement pertinente » selon Moustapha Allal, analyste financier

Tout d'abord, je tiens à souligner que la nouvelle modification de la monnaie n'est qu'une démonétisation. Elle va modifier la valeur nominale de la monnaie mais elle n'aura aucun impact sur la valeur réelle. En conséquence, elle n'engendre pas obligatoirement une augmentation ou une diminution du pouvoir d'achat. La force d'une monnaie dépend plus de la production industrielle d'un pays, de la balance de paiement et d'un certain nombre d'autres facteurs purement économiques. Je rassure donc qu'il n'y aura ni dévaluation, ni réévaluation de l'ouguiya aussitôt après cette démonétisation. En revanche, ce genre de changement peut permettre d'avoir une idée sur la masse monétaire qui circule. Elle peut aussi rassurer les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux sur l'état de santé de notre économie et la véracité des données et indicateurs officiels avancés par nos décideurs. Là-dessus, je peux dire que la situation économique de notre pays est assez bonne. La nouvelle mesure peut être également pertinente dans la mesure où elle peut permettre de repérer les capitaux illégalement acquis notamment par détournement de deniers publics, trafics, drogues, financement du terrorisme... elle permet donc d'améliorer la bonne gouvernance. Il est aussi à noter que le coût de la fabrication de la monnaie va relativement baisser. Ce qui est un plus pour notre pays. Le billet de 10.000 ouguiyas sera remplacé par un billet de 1000. Celui de 5000 par 500, celui de 1000 par 100.... Les nouveaux supports (billets et monnaies) seront plus difficiles à falsifier voire infalsifiables. Les nouveaux billets, du fait de leur grande valeur, vont moins circuler. Ils sont aussi, du point de vue sanitaire, plus



hygiéniques. Donc, je peux confirmer que la nouvelle démonétisation, comme l'ont affirmée les autorités bancaires dans notre pays, est bien une forme de modernisation et de perfectionnement de notre monnaie nationale. « La démonétisation n'est ni une dévaluation

ni une réévaluation » La démonétisation n'est ni une ni une réévaluation. C'est plutôt une opération qui vise à donner une forme nouvelle au support monétaire (suppression de la valeur faciale des billets et pièces) en maintenant leur pouvoir d'achat ou valeur réelle. Cette opération, qui nécessite une bonne information du public et des opérations d'échange, vise généralement à lutter contre l'évasion fiscale et à faire rentrer dans le secteur bancaire une partie du secteur informel de l'économie. Elle peut aussi améliorer la lutte contre la corruption, le terrorisme, le marché noir, les faux billets et l'évasion fiscale.

La mesure a des risques dans un pays comme la Mauritanie qui a un taux de bancarisation très faible et une incommodité des agences bancaires surtout à l'intérieur du pays. Le risque est que certains agents vont perdre des fonds dans l'opération par inconscience ou par oubli. D'autres, même s'ils ouvrent des comptes pour faire la conversion, auront toujours tendance à revenir sur les pratiques passées plus commodes pour eux. Il existe un autre risque, c'est l'apparition d'une monnaie de compte avec une monnaie de paiement. Les citoyens auront souvent tendance à comparer entre la valeur de la monnaie nouvelle et l'ancienne, ce qui pourrait, dans un premier temps, engendrer une confusion.

Propos recueillis par Sidi Moustapha Ould BELLALI

## ACTUALITE

## Le ministre de l'Emploi et des NTICs visite des services de son département



Le ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), M. Seyidna Aly Ould Mohamed Khouna, a effectué mardi une visite d'information au niveau de certains services relevant de son département.

Dans ce cadre, le ministre a visité la direction générale des TIC, la branche de l'Ecole Supérieure multinationale des Télécommunications en Mauritanie, la Mauripost, les divisions des boîtes postales et des

mandats postaux et le GAB du bureau de poste relevant de la société. Le ministre a entendu des explications détaillées fournies par les responsables de ces services sur leurs missions et leur rôle au service de la patrie et du citoyen.

Au cours des réunions tenues avec les travailleurs des institutions visitées, le ministre a mis en exergue l'importance de ces institutions, des services qu'elles offrent et de leur contribution à la mise en œuvre des politiques nationales de modernisa-

tion et de développement des communications et des technologies de l'information et de la communication par l'utilisation efficace des réseaux de communication et de l'Internet dans tous les domaines administratifs, financiers, économiques et sociaux, ainsi que du rôle de la poste pour relier le pays à l'étranger et rapprocher les services sociaux et financiers des citoyens là où ils se trouvent. Il a, par la suite, rappelé l'intérêt porté par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, au développement de tous les types de communications, en veillant à les moderniser, à les améliorer en qualité et à les rendre accessibles à tous les citoyens. Le ministre a enfin exhorté les travailleurs à faire preuve d'assiduité et à respecter les horaires de travail officiels. Il a notamment indiqué que le retard et le laisser-aller ne sont plus tolérés à une ère caractérisée par la rapidité du partage de l'information. Le ministre était accompagné, au cours de cette visite, du secrétaire général du ministère, M. Mohamed Ould Haiba, des conseillers et directeurs centraux au ministère.



## Sensibilisation sur le changement de la base de la monnaie nationale en Inchiri

Le wali de l'Inchiri, M. Mohamed Ould Saleck, a présidé mardi à Akjoujt, des réunions de sensibilisation, en présence d'une mission de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), qui effectue actuellement une visite dans la wilaya sur le changement de la base de la monnaie nationale, à partir du 1er janvier prochain.

A cet effet, le wali a mis en exergue, à cette occasion, l'importance du changement de la base monétaire nationale pour les citoyens et pour l'économie nationale. Il a aussi invité l'assistance à intensifier la sensibilisation des citoyens à ce propos. Pour sa part, le directeur des Etudes et de la Recherche à la BCM, M. Cheikhna Ould Beddad, a inscrit la réforme de la monnaie envisagée dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement, annoncée par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, dans son discours



prononcé à l'occasion de la célébration du 57e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale à Kaédi. « Les mesures, qui accompagneront cette opération, n'auront aucune incidence négative sur le pouvoir d'achat des citoyens ». Elles permettront, au contraire, de revigorer la circulation des liquidités, d'assurer une distribution accrue des revenus

et de réduire le coût d'émission tout en parant aux risques élevés de contrefaçon », a-t-il dit.

Cette rencontre s'est déroulée en présence des autorités administratives, sécuritaires et bancaires ainsi que du trésorier régional, des chefs de service, des acteurs politiques et de la société civile.

## Le ministre des Affaires islamiques reçoit les ambassadeurs d'Egypte...



Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Ehel Daoud, a reçu mardi en audience à Nouakchott, l'ambassadeur de la République Arabe d'Egypte accrédité en Mauritanie, SEM. Majid Mohamed Mouslih.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération existant entre les deux pays et les moyens de les renforcer notamment dans les domaines de compétence du département des Affaires islamiques.

## ...et de Gambie



Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Ehel Daoud, a également reçu mardi en audience à Nouakchott, l'ambassadeur de la République de Gambie accrédité en Mauritanie, SEM. Mawdo C. Jura.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération existant entre les deux pays et les moyens de les renforcer notamment dans les domaines de compétence du département des Affaires islamiques.

## Le ministre de la Santé reçoit l'ambassadeur gambien

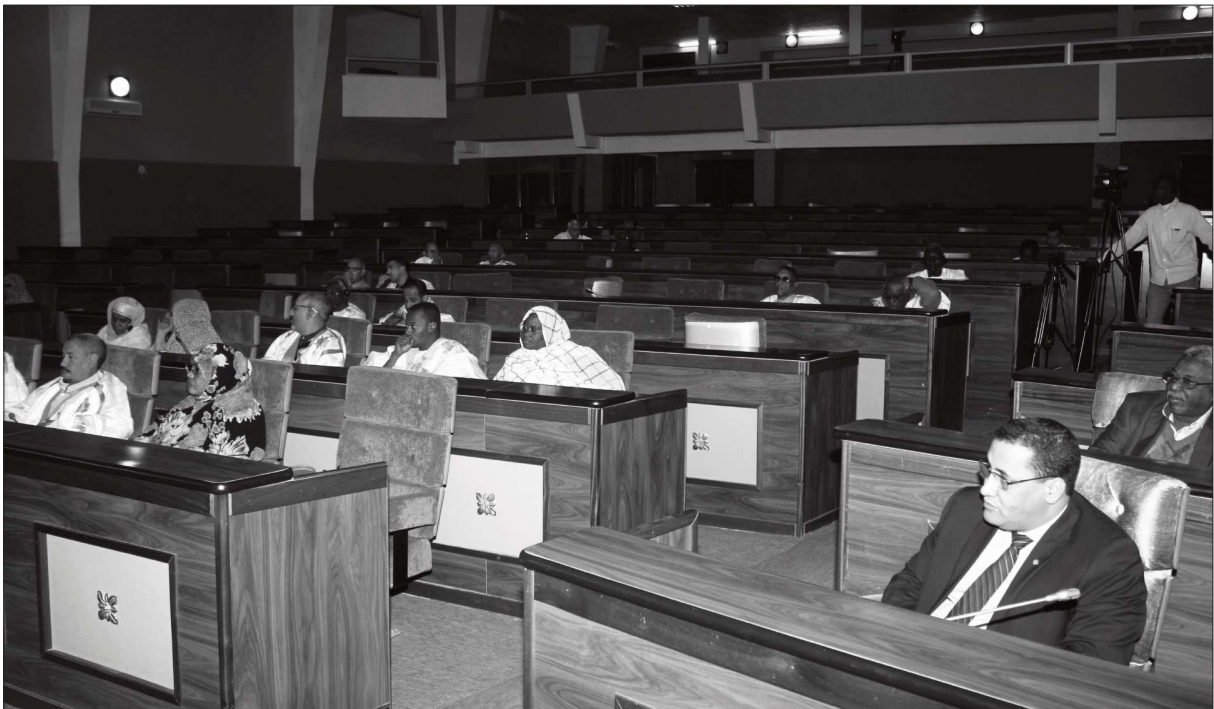


Le ministre de la santé, Pr Kane Boubacar, a reçu mardi en audience à Nouakchott, l'ambassadeur de la République de Gambie accrédité en Mauritanie, SEM. Mawdo C. Jura.

Au cours de l'entrevue, les deux par-

ties ont passé en revue les relations de coopération existant entre les deux pays et les moyens de les renforcer davantage notamment dans les domaines de compétence du département de la santé.

Assemblée nationale :  
Examen du projet de loi  
de finances initiale pour l'année 2018



M. Mohamed Ould Boïlil, président de l'Assemblée nationale a présidé mardi à Nouakchott, une réunion plénière de ladite chambre consacrée à l'examen du projet de loi de finances initiale pour l'année 2018. Le budget général de l'Etat, qui s'équilibre en recettes et en dépenses, à une enveloppe de 518 milliards 426 millions 394 mille

d'ouguiya, vise à réaliser un taux de croissance absolue du produit intérieur brut de 3%, de contenir le taux d'inflation à 3%, de contenir le déficit budgétaire à 0,3% du PIB hors industries extractives et de garder un niveau convenable des réserves officielles de change (plus de 5 mois d'importations de biens et services). A la fin des interventions des députés,

le ministre de l'Economie et des Finances M. Moustapha Ould Diay, va faire un exposé sur les différents volets de ce budget et sur la situation économique nationale et internationale durant laquelle a été élaborée cette loi des finances initiale pour l'année 2018 avant qu'elle ne soit finalement soumise au vote des députés.

Le ministre de la Culture décore deux  
fonctionnaires du département



Le ministre de la Culture et de l'Artisanat, porte-parole officiel du gouvernement, Dr. Mohamed Lemine Ould Cheikh, a décoré, mardi

trimoine et de la Culture, de la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite national et M. Abidine Baba Ahmed Haiballa, directeur

l'indépendance nationale, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Culture et de l'Artisanat, M. Ahmed Ould



à Nouakchott, au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, M. Namy Ould Mohamed Kaber Ould Salihi, conservateur national du Pa-

ris, de la médaille d'Honneur de deuxième classe. La cérémonie de décoration, qui entre dans le cadre de la commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire de

l'indépendance nationale, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Culture et de l'Artisanat, M. Ahmed Ould



Sensibilisation sur le  
changement de la base de la  
monnaie nationale au Tagant



Le wali du Tagant M. Diallo Amadou Samba, a présidé mardi, dans la commune de Tidjikja, une réunion de sensibilisation, sur le changement de la base de la monnaie nationale, qui entrera en vigueur, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. D'emblée, il a, dans un discours prononcé pour la circonstance, mis en exergue le devoir de tous d'accompagner cette opération, afin qu'elle s'effectue normalement. Le directeur de la Surveillance des Banques et des Institutions financières à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), M. Mohamed Lemine Ould Babiye, a passé en revue dans ce cadre, les mesures d'accompagnement. Il a aussi affirmé à l'endroit de l'opinion, que la valeur faciale de la monnaie restera intacte. " Tout le monde pourra aisément changer les billets et les pièces de l'ancienne monnaie par la nouvelle, dès le 1<sup>er</sup> janvier », a-t-il dit. M. Mohamed Lemine Ould Babiye a,

mis en relief la capacité de la nouvelle monnaie à résister à la contre-façon. Les questions soulevées par les participants à cette réunion ont eu des réponses convaincantes du représentant de la BCM, à cette rencontre. Le hakem de la moughataa de Tidjikja, le maire de sa commune et les



autorités sécuritaires ainsi que les opérateurs économiques de la wilaya ont pris part à cette réunion de sensibilisation. La mission de la BCM devra effectuer une visite similaire, dans les prochains jours dans la wilaya de l'Adrar.

Météo :  
Les températures minimales  
connaîtront de légères hausses sur  
l'ouest et le sud-ouest du pays

Les prévisions pour les prochaines 24 heures de la situation générale météo

La situation générale restera caractérisée par le renforcement de vent de secteur Nord-est à Est favorisant une visibilité affectée à réduite par sable sur le Trarza, le Brakna, le Gorgol, l'Assaba, les deux Hodhs, le Tagant, l'Adrar et l'Inchiri.

Les températures minimales connaîtront de légères hausses sur l'ouest et le sud-ouest du pays.

Situation météorologique de Nouakchott: Le vent sera modéré à fort de secteur Nord-est à Est avec une visibilité affectée à réduite par sable. Le ciel sera clair à peu nuageux. Voici les températures prévues pour le 28 Décembre 2017

| Villes:       | Minimales | Maximales |
|---------------|-----------|-----------|
| Bir Moghreïn: | 11 degrés | 17 degrés |
| Zouérate:     | 10 °      | 20 °      |
| Chinguitti:   | 12 °      | 24 °      |
| Atar:         | 14 °      | 24 °      |
| Aoujeft:      | 12 °      | 23 °      |
| Ouadane:      | 12 °      | 23 °      |

|                |           |
|----------------|-----------|
| Akjoujt:       | 15 ° 27 ° |
| Nouadhibou:    | 15 ° 22 ° |
| Nouakchott:    | 17 ° 26 ° |
| Boutilimit:    | 16 ° 28 ° |
| Aleg:          | 17 ° 28 ° |
| Maghtaalehjar: | 18 ° 28 ° |
| Boghé:         | 18 ° 28 ° |
| Rosso:         | 18 ° 28 ° |
| Kaédi:         | 20 ° 29 ° |
| M'bout:        | 19 ° 30 ° |
| Magama:        | 21 ° 30 ° |
| Sélibaby:      | 20 ° 30 ° |
| Kiffa:         | 14 ° 29 ° |
| Kankossa:      | 16 ° 28 ° |
| Barkéol:       | 16 ° 28 ° |
| Tidjikja:      | 13 ° 25 ° |
| Tichitt:       | 14 ° 24 ° |
| Aïoun:         | 16 ° 27 ° |
| Néma:          | 16 ° 28 ° |
| Oualata:       | 15 ° 27 ° |

Bulletin météorologie marine

Cap Blanc et Cap-Timiris: La mer sera peu agitée sur le long du littoral. La houle est de secteur nord-est sur le long du littoral. La hauteur de vagues variera de 0,5 à 1,25 mètre.

Hygiène de vie

Il faut absolument arrêter de mettre ces choses sur le visage !

C'est sur la toile que fleurissent de nombreuses astuces naturelles pour avoir une belle peau. Il est vrai, que certaines sont absolument géniales cependant ce n'est pas le cas pour toutes les astuces ! Certaines préconisent l'utilisation d'ingrédients qui peuvent s'avérer être très dangereux pour notre peau. Il est donc très important de rester vigilant et de ne pas essayer tous les masques beauté à base d'ingrédients douteux que nous pouvons trouver sur internet.

Nous vous proposons de découvrir dans la suite de cet article les 8 choses qu'il ne faut jamais mettre sur son visage.

**La crème corporelle**  
Les crèmes pour le corps sont spécialement élaborées afin d'hydrater la peau du corps mais certainement pas celle du visage. En effet, la peau du visage étant beaucoup plus fines les crèmes pour le corps ne sont absolument pas adaptées pour ce dernier. Cela pourra provoquer une réaction allergique à cause des substances chimiques contenues dans les crèmes corporelles.

**L'eau chaude**  
Contrairement à ce que l'on pourrait croire l'eau chaude n'est absolument pas bénéfique pour la peau du visage. Il est vrai que l'eau chaude ne fera aucun mal à votre corps cependant l'application sur le visage pourra déshydrater votre peau, ouvrir les pores, et même affecter l'élasticité et la souplesse de la peau. Il faudra donc privilégier l'eau froide pour avoir bonne mine.

**La laque**  
La laque est spécialement conçue pour fixer les cheveux après avoir réalisé une coiffure. Cependant, vous pourrez trouver de nombreuses astuces qui recommandent l'utilisation de la laque pour fixer le maquillage. Cela est absolument dangereux ! La laque pourra causer non seulement des irritations sur la peau à cause de ces substances chimiques mais aussi faire apparaître des boutons, ainsi qu'obstruer les pores. Soyez vigilant !

**Le dentifrice**  
Vous avez peut-être déjà entendu qu'il faut utiliser un peu de dentifrice pour faire disparaître un bouton d'acné. Si vous êtes victime d'un bouton de l'acné il faudra utiliser un traitement adapté ou encore le laisser partir par lui-même. N'utilisez pas du dentifrice car cela pourra augmenter les démangeaisons à cause des substances chimiques contenues dans ce dernier qui peuvent être dangereuses pour la peau.



**L'eau oxygénée**  
En dépit de son action nettoyante de certaines plaies, cette eau ne doit en aucun cas être utilisée sur des boutons, elle peut provoquer des allergies ou même des irritations selon la sensibilité de la peau.

**L'alcool médical**  
Certes l'alcool est connu pour désinfecter une blessure mais il est déconseillé de l'appliquer sur le visage car il peut dessécher la peau et créer une inflammation ce qui peut favoriser l'apparition de boutons.

**Le sucre**  
On entend souvent parler de gommages faits maison à base de sucre, cependant, la texture des graines de sucre est très agressive pour le visage. Imaginez un peu que vous nettoyez votre peau à l'aide d'un papier

de verre !  
**L'utilisation de la vaseline**  
Connue pour ses effets adoucissants et hydratants, la vaseline est totalement déconseillée pour l'usage facial. Elle obstrue les pores ce qui favorise l'accumulation des résidus et les bactéries.

**8 conseils pour sortir du lit sans difficulté le matin**  
Vous avez toujours rêvé d'être une personne matinale mais n'avez jamais réussi? Ces 8 conseils, pourraient vous aider à faciliter votre réveil aux aurores.

**Avancer progressivement son réveil d'une minute**  
À l'approche d'un réveil aux aurores, il est bon d'habituer son corps au "choc" de ce réveil matinal afin

de pouvoir s'extirper du lit plus facilement. Pour y arriver, il suffit d'avancer l'heure de son alarme progressivement d'une minute, quelques jours avant. Après ce temps de préparation, le réveil sera facilité sans vraiment que l'on s'en rende compte. De bonnes habitudes se construisent de cette manière sur le long terme.

**Se motiver avec de petites victoires personnelles**  
Le changement devient durable quand il est associé à de petites victoires que l'on s'octroie. Il est important de se donner des objectifs réalistes : avant de courir sur une longue distance, l'entraînement doit se faire petit à petit. C'est le même principe pour arriver à se lever tôt: quand le réveil est actionné sur 5 heures du matin, cela nécessite un certain temps d'adaptation, surtout si l'on a l'habitude de se lever chaque matin à 7 heures 30. L'idée est donc de se donner des paliers à atteindre, d'abord, 7 heures, ensuite 6h30, jusqu'à arriver à 5 heures.

**Se donner des buts de grand matin**  
Il est prouvé qu'on se lève plus facilement quand on a des tâches importantes à réaliser dans la matinée. Il est donc utile de se donner des objectifs de grand matin. Pourquoi ne pas planifier des réunions de travail matinales ? Une réelle motivation pour se lever tôt et être à l'heure au rendez-vous.

**Adapter son environnement afin de faciliter le lever**  
En plaçant son réveil à l'autre bout de la chambre, on se force à se lever. Attention toutefois aux humeurs maussades suite à ce réveil pas vraiment en douceur. Les nouvelles technologies permettent aussi de gagner du temps le matin, par exemple, en programmant sa machine à café pour qu'il soit prêt au sortir de la douche.

Sidi Moustapha Ould BELALI  
bellalisidi@yahoo.fr

4 secrets pour inverser les effets de l'âge grâce à l'alimentation

Pensez-vous que ces stars qui vieillissent bien ont de la chance ? Êtes-vous sûrs qu'elles ont conservé tout leur éclat grâce à des traitements coûteux, voire de la chirurgie esthétique ? Vous seriez étonné d'apprendre que non. Beaucoup d'entre-elles n'ont jamais eu recours à des moyens artificiels pour rester jeune. Par contre, elles sont accompagnées et conseillées par les meilleurs spécialistes anti-âges. Elles ont accès aux meilleurs secrets de nutrition pour rester jeune, au naturel. Certains de ces secrets sont aujourd'hui disponibles grâce au travail de divulgation de quelques experts. Je vous révèle aujourd'hui quelques-uns de ces secrets.

**Secret n°4 pour lutter contre les rides sur le front**  
L'apparition progressive de rides sur le front ne doit pas vous laisser indifférent. Même si on les appelle couramment "les rides d'expression", elles peuvent être le résultat de carences alimentaires. En effet, elles mettent en évidence une pénétration insuffisante des acides aminés dans les cellules cutanées. Ces acides aminés sont des éléments nutritifs primordiaux pour la peau, les cheveux et les ongles. Ils sont présents dans les protéines animales et végétales. Seulement, nous n'assimilons que 10% de ceux issus des légumes et des fruits alors que le taux d'absorption passe à 70% quand il s'agit d'ali-

ments d'origine animale.  
**La solution :**  
Augmenter vos apports en protéine animale en consommant davantage de viande par jour, au moins une portion d'un des aliments suivants : viande blanche qui contient autant de protéines que le bœuf, poisson ou œufs (bios de préférence).

**Secret n°3 pour raffermir votre visage**  
Une autre erreur fréquente en diététique peut rendre votre visage plus marqué et bouffi. Ce gonflement est le résultat de l'accumulation d'aliments difficiles à digérer dans les intestins. En effet, certains aliments provoquent des irritations, des ballonnements et crée une perméabilité intestinale qui se répercute également dans les muscles du visage.

**La solution :**  
Supprimer les aliments difficiles à digérer : les produits laitiers comme le lait, le fromage, les yaourts et les céréales (non-germées) comme le pain, les pâtes, le muesli, le porridge. Secret n°2 pour atténuer les fines ridules  
L'eau est indispensable pour le bon fonctionnement de notre organisme et de nos cellules. Le corps est constitué à 65% d'eau et ces réserves sont à entretenir quotidiennement. Aussi, si des petites ridules apparaissent autour des lèvres ou dans le bord externe des yeux, cela est souvent le

signe typique d'un manque d'eau ou de sel dans votre organisme.

**La solution :**  
Pour combler vos besoins en eau, buvez plus d'un litre et demi d'eau par jour. Pour augmenter vos apports en sel (sauf contre-indication), vous pouvez privilégier des eaux minérales riches en sodium comme Vichy Célestins (1,172 g par litre d'eau) ou Saint-Yorre (1,708 g par litre d'eau), ou bien, intégrer davantage de sel de mer non-raffiné dans vos plats (comptez 1 à 2 g par jour).

**Secret n°1 pour atténuer les tâches pigmentaires liées à l'âge**  
Les tâches pigmentaires se manifestent souvent avec l'âge et sont liées à l'exposition au soleil (même involontairement) et aux variations hormonales lors de la ménopause. Elles peuvent être le signe d'un manque d'aliments antioxydants qui sont un barrage naturel aux effets nocifs des rayons UV.

**La solution :**  
Consommez davantage d'aliments riches en zinc ou encore en sélénium. On trouve du zinc en grande quantité dans les huîtres (90,95 mg pour 100g). Le sélénium est aussi très intéressant, on préconise un apport d'au moins 200 microgrammes (µg) par jour. La noix du Brésil est la championne incontestée en la matière avec 681 µg de sélénium pour ¼ de tasse. On pourra en consommer quelques-unes tous les jours, par exemple au moment du petit-déjeuner.

## ACTUALITE SCIENTIFIQUE

## Prix Nobel de chimie 2017 : la cryomicroscopie électronique récompensée

**L**e prix Nobel de Chimie 2017 a été attribué à Jacques Dubochet, Joachim Frank et Richard Henderson pour leurs travaux sur le développement de la cryomicroscopie électronique. « Le prix cette année récompense une méthode rafraîchissante d'imagerie des molécules de la vie », a annoncé Göran Hansson, le secrétaire-général de l'Académie royale des sciences de Suède avant de récompenser Jacques Dubochet, de l'université de Lausanne, Joachim Frank, de l'université de Columbia et Richard Henderson, du laboratoire de biologie moléculaire de Cambridge au Royaume-Uni, pour leurs travaux sur le développement de la cryomicroscopie électronique.

L'imagerie est capitale pour comprendre les mécanismes moléculaires dans les différents organismes vivants. Mais les clichés des processus biomoléculaires ont longtemps été incomplets en raison des limitations technologiques.

Grâce à la cryomicroscopie électronique, les biochimistes peuvent maintenant geler les molécules du vivant et les observer figées dans leur mouvement. Un élément décisif dans notre compréhension de la chimie du vivant et donc, notamment, pour le développement de médicaments. Cette technique d'imagerie a longtemps été considérée comme utile uniquement pour observer la matière morte en raison des électrons qui détruisent le matériel biologique. Mais en 1990, Richard Henderson a réussi à utiliser la microscopie électronique pour visualiser des protéines en trois dimensions à l'échelle atomique. Il prouva alors le potentiel de cette technique.

Joachim Frank a largement contribué au développement de cette technologie en mettant au point entre 1975 et 1986, une méthode d'analyse d'images permettant aux images floues en 2D obtenues par microscopie électronique d'être fusionnées en une image précise en trois dimensions.

Une contrainte des observations par microscopie électronique est qu'elles doivent se faire sous-vide. Or, dans ces conditions, l'eau liquide dans laquelle baigne les échantillons s'évapore laissant ceux-ci secs et non-observables. Les molécules d'eau ne peuvent donc pas rester dans un état liquide. Le Suisse Jacques Dubochet a montré que l'eau pouvait être vitrifiée, c'est à dire qu'à une certaine vitesse de congélation, les molécules d'eau contenant l'échantillon biologique se figent, mais ne cristallisent pas. Ainsi, les molécules de l'échantillon se figent aussi, sans être détériorées, et peuvent être observées au milieu de leur mouvement.

Le développement de la cryomicroscopie électronique a ensuite été une succession d'optimisations avant d'obtenir la résolution espérée en 2013. Depuis, cette technique d'observation a notamment permis d'obtenir, de manière très précise, la structure du virus Zika.

#### Prix Nobel de physique 2017 : les ondes gravitationnelles à l'honneur

Comme l'a annoncé le secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Suède, le prix Nobel de physique de cette année est lié à "une découverte qui a fait vibrer le monde"

le 14 septembre 2015. Ce jour-là, les interféromètres de l'expérience LIGO, aux États-Unis, enregistraient pour la première fois des ondes gravitationnelles, ces vibrations de l'espace-temps prévues par Albert Einstein il y a près d'un siècle.

Les trois lauréats du prix Nobel 2017 ont contribué au succès de l'expérience LIGO. Au cours des années 1970, Rainer Weiss, professeur au MIT, a esquissé les principes d'un détecteur d'ondes gravitationnelles fondé sur un interféromètre laser géant. Il a développé les premiers détecteurs dans son laboratoire au MIT. Kip Thorne, à Caltech, également convaincu par cette approche pour capter les vibrations cosmiques, a travaillé à la même époque avec Ronald Drever (décédé plus tôt en 2017), alors à Glasgow, en Écosse. Ce dernier l'a ensuite rejoint en Californie. À eux trois, ils ont initié le projet LIGO. Mais pour atteindre la sensibilité nécessaire, l'équipe a dû s'agrandir et les techniques requises être développées. Lorsque Barry Barish a pris la tête du projet en 1994, il a transformé l'équipe d'une quarantaine de personnes en une collaboration à l'échelle internationale avec plus d'un millier de membres.

En septembre 2015, LIGO commençait une phase de prises de données après une longue et importante période d'amélioration du dispositif. Le 14 septembre, à 11h51, Marco Drago, un jeune physicien à Hannover, qui surveillait les mesures des interféromètres a vu apparaître un signal qui correspondait exactement à ce qu'on attendait pour une onde gravitationnelle, un signal si fort qu'il se voyait à l'œil malgré le bruit de fond.

Ce signal était le résultat de la coalescence de deux trous noirs. Et depuis cette découverte historique, LIGO a observé deux autres signaux d'ondes gravitationnelles. Il faut souligner que ces découvertes sont le fruit d'un travail collaboratif exceptionnel, au sein de l'équipe LIGO, mais aussi en partenariat avec la collaboration Virgo, dont l'interféromètre est installé près de Pise en Italie. La collaboration LIGO/Virgo partage ses données, les traite ensemble et profite également des avancées technologiques des uns et des autres.

Cet été, le détecteur Virgo a terminé sa phase de mise à jour et a pu observer l'Univers en même temps que LIGO. Cet effort a porté ses fruits avec la détection par les trois interféromètres d'une nouvelle onde gravitationnelle à la mi-août, encore une fois issue de la coalescence de deux trous noirs.

Grâce aux travaux pionniers de Rai-



ner Weiss, Kip Thorne et Barry Barish, les physiciens ont maintenant un nouvel outil pour explorer le monde. Cette nouvelle astronomie devrait continuer à se développer dans les années à venir avec l'amélioration progressive de la sensibilité des interféromètres et l'inauguration de nouveaux détecteurs, Kagra, au Japon et LIGO India.

L'importance de ces travaux sur les ondes gravitationnelles a été maintes fois reconnue et honorée. Rainer Weiss, Kip Thorne, Ron Drever et Barry Barish ont reçu de nombreux prix. La médaille d'or du CNRS 2017 a également récompensé deux acteurs majeurs du domaine, Alain Brillet et Thibault Damour.

#### Le prix Nobel de physique 2016 pour l'étude de la matière exotique

Les trois physiciens récompensés ont développés des outils théoriques fondés sur la topologie pour étudier certains états exotiques de la matière. Cette année, l'Académie royale des sciences de Suède a décerné le prix Nobel de physique à David Thouless, de l'université de Washington, à Seattle, Duncan Haldane, de l'université Princeton, et Michael Kosterlitz, de l'université Brown, pour leurs découvertes théoriques dans le domaine des transitions de phases topologiques et de la « matière topologique ».

Ces physiciens théoriciens ont utilisé les outils de la topologie, une branche des mathématiques, pour étudier des états exotiques de la matière qui apparaissent par exemple à basse température, comme les supraconducteurs ou les superfluides. Au cours des années 1970 et 1980, ils ont découvert de nombreux phénomènes qui ont été confirmés après par diverses expériences. Ils ont aussi expliqué des observations qui ne pouvaient être justifiées à partir des connaissances de l'époque.

Un des résultats les plus connus de David Thouless et Michael Kosterlitz est la transition de phase qui porte leurs noms, la transition KT ou BKT (B faisant référence à Vadim Berezinski, un physicien russe décédé en 1980). Une transition de phase correspond à un changement brutal des propriétés de la matière lorsque qu'un paramètre extérieur varie, typiquement la température. Les trois phases que tout le monde connaît sont les phases solide, liquide et gazeuse. Une transition de phase correspond par exemple à la transformation de l'eau liquide en glace, ou de liquide en vapeur.

À très basse température, on observe certains phénomènes comme la supraconductivité, pour laquelle la résistance électrique du matériau s'annule, et la superfluidité, où la viscosité disparaît. En augmentant la température, le matériau perd ces propriétés : il s'agit là aussi d'une transition de phase. Grâce à des modèles de physique statistique, on peut formaliser et comprendre ces transitions de phases. Celle-ci était bien comprise pour les matériaux tridimensionnels. En revanche, pour un matériau formant une couche ultrafine, si fine que l'on peut considérer qu'il est en deux dimensions, les physiciens pensaient qu'il n'était pas possible d'observer de transition de phase à très basse température. L'agitation thermique, même proche du zéro absolu, devait détruire tout ordre dans le matériau, empêchant de fait une transition de phase.

Cependant, en 1973, David Thouless, Michael Kosterlitz et, indépendamment un an plus tôt, Vadim Berezinski ont montré qu'il existait quand même une transition de phase dans ce contexte. Celle-ci, d'une nouvelle nature, est qualifiée de transition de phase topologique. Les propriétés du matériau sont calculées dans le cadre d'un modèle statistique en réseau, où à chaque nœud est associé un vecteur. Dans certaines régions, les vecteurs forment une sorte de tourbillon, nommé vortex. À très basse température, les vortex s'associent par paires proches. Au-dessus d'une température critique, ces paires se séparent : c'est la transition de phase topologique mise en évidence par David Thouless et Michael Kosterlitz. Un point admirable de la transition KT est qu'elle est universelle et s'applique à différents types de matériaux.

Avec cette découverte, David Thouless et Michael Kosterlitz ont montré l'utilité de la topologie pour étudier les propriétés de la matière condensée. Dans les années 1980, David Thouless a utilisé ces outils pour expliquer certains aspects de l'effet Hall quantique, découvert par Klaus von Klitzing. Cet effet est le pendant quantique de l'effet Hall classique dans lequel un courant électrique traversant un matériau baignant dans un champ magnétique engendre une tension perpendiculaire à ce dernier. À basse température, dans un matériau bidimensionnel et avec un fort champ magnétique, on observe le même phénomène, mais si on fait varier de façon continue le champ magnétique, la conductance évolue par paliers,

prenant des valeurs discrètes. La physique de l'époque ne permettait pas d'expliquer cette évolution par paliers. David Thouless a trouvé une explication grâce à l'approche topologique.

La topologie est une branche des mathématiques qui décrit les propriétés des objets qui sont préservées lorsque ces objets sont déformés de façon continue, sans être déchirés. Par exemple, d'un point de vue topologique, une sphère est l'équivalent d'un cube et un donut est l'équivalent d'une tasse ; le trou du premier correspondant à l'anse de la seconde. Le nombre de trous est un paramètre essentiel de la topologie d'un objet. En utilisant cette approche, David Thouless a montré que les électrons forment un fluide quantique topologique. Ils présentent un mouvement collectif dont la topologie impose une variation de la conductance par paliers, à chaque fois qu'un « trou » se crée. En 1988, Duncan Haldane a démontré théoriquement que les fluides quantiques topologiques pouvaient exister même en l'absence d'un champ magnétique. Cette proposition fut confirmée en 2014 dans une expérience utilisant des atomes ultra-froids.

Duncan Haldane a également beaucoup travaillé sur des matériaux à une dimension, comme des chaînes de petits aimants ou chaînes de spin, ou comme le liquide de Luttinger. Ce dernier décrit un ensemble d'électrons en interaction sur un réseau à une dimension. Il s'applique par exemple à la description des électrons dans des nanofils ou des nanotubes de carbone.

À partir des années 1980, la topologie est devenue un outil incontournable dans l'étude de la matière condensée.

Les trois physiciens honorés par le prix Nobel cette année ont inspiré de nombreux autres travaux.

Des phases topologiques ont été découvertes dans les matériaux bidimensionnels, dans les chaînes de spin unidimensionnelles mais aussi dans les matériaux à trois dimensions. Des matériaux topologiques, tels des isolants topologiques, des supraconducteurs topologiques ou des métaux topologiques, suscitent de grands espoirs, car ils pourraient intégrer la future génération de composants électroniques voire des ordinateurs quantiques.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale Tadamoun  
Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,  
<http://www.tadamoun.mr> BP 7985Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence du DAO : DAO n°87/CPMPSSOUV/2017  
Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 07/11/2017

Référence de publication : Horizons N° 7141 du : 07/11/2017

Intitulé du marché : Travaux de réalisation de réseaux d'AEP et de stations de pompage pastorales dans sept localités dans les wilayas du Tagant et Trarza reparti en 7 lots

- Lot n°5 : Travaux de la station de pompage pastorale de Melgue Lemghayssat, commune El Wahat, Mougataa de Tidjikja

Nombre d'offres reçues : Sept (07)  
Date d'ouverture des offres : 12/12/2017  
Nom et adresse de l'attributaire provisoire : Groupement CIE-Mali/Technosystèmes  
Tél. : 45.29.35.29  
Montant de l'offre retenue provisoirement Onze million huit cent quarante neuf mille cinq cent (11.849.500 UM) Ouguiyas en TTC  
Délai de livraison de : Quatre(04) mois  
La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différents de l'Autorité de régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le : 20/12/2017

Le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de  
Souveraineté  
Ahmed Salem Ould Abdellahi

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale Tadamoun  
Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,  
<http://www.tadamoun.mr> BP 7985Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence du DAO : DAO n°87/CPMPSSOUV/2017  
Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 07/11/2017

Référence de publication : Horizons N° 7141 du : 07/11/2017

Intitulé du marché : Travaux de réalisation de réseaux d'AEP et de stations de pompage pastorales dans sept localités dans les wilayas du Tagant et Trarza reparti en 7 lots

- Lot n°6 : Travaux de la station de pompage pastorale d'Oum Leweitgat, commune El Wahat, Mougataa de Tidjikja

Nombre d'offres reçues : Huit (08)  
Date d'ouverture des offres : 12/12/2017  
Nom et adresse de l'attributaire provisoire : Groupement CIE-Mali/Technosystèmes  
Tél. : 45.29.35.29  
Montant de l'offre retenue provisoirement : Onze millions huit cent sept mille cinq cents (11.807.500 UM) Ouguiyas en TTC  
Délai de livraison de : Quatre(04) mois  
La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différents de l'Autorité de régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le : 20/12/2017

Le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de  
Souveraineté  
Ahmed Salem Ould Abdellahi

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale Tadamoun  
Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,  
<http://www.tadamoun.mr> BP 7985Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Référence du DAO : DAO n°87/CPMPSSOUV/2017  
Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 07/11/2017

Référence de publication : Horizons N° 7141 du : 07/11/2017

Intitulé du marché : Travaux de réalisation de réseaux d'AEP et de stations de pompage pastorales dans sept localités dans les wilayas du Tagant et Trarza reparti en 7 lots

- Lot n°7 : Travaux de renforcement de l'AEP d'Ajoueir, commune Ajouer, Mougataa de Boutilimitt

Nombre d'offres reçues : Huit (08)  
Date d'ouverture des offres : 12/12/2017  
Nom et adresse de l'attributaire provisoire : Réseau TD  
Tél. : 22.30.80.74  
Montant de l'offre retenue provisoirement : Dix sept millions quatre vingt sept mille quatre cents (17.087.400 UM) Ouguiyas en TTC  
Délai de livraison de : Quatre(04) mois  
La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différents de l'Autorité de régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le : 20/12/2017

Le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de  
Souveraineté  
Ahmed Salem Ould Abdellahi



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l’Autorité contractante : Agence Nationale Tadamoun  
Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,  
http://www.tadamoun.mr BP 7985Nouakchott

AVIS D’ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHE

Référence du DAO : DAO n°87/CPMPSSOUV/2017  
Date de publication de l’avis d’appel d’offres : 07/11/2017

Référence de publication : Horizons N° 7141 du : 07/11/2017

Intitulé du marché : Travaux de réalisation de réseaux d’AEP et de stations de pompage pastorales dans sept localités dans les wilayas du Tagant et Trarza reparti en 7 lots

- Lot n°1 : Travaux de l’AEP de la localité de Binihmik, Commune Bobacar Ben Am, Mougtaa Tidjikja

Nombre d’offres reçues : Sept (07)  
Date d’ouverture des offres : 12/12/2017  
Nom et adresse de l’attributaire provisoire : GRH  
Tél. : 45.21.03.72 / 22.00.20.40  
Montant de l’offre retenue provisoirement : Vingt deux million quatre cent cinquante neuf mille quatre cents (22.459.400UM) Ouguiyas en TTC  
Délai de livraison de : Quatre(04) mois  
La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différents de l’Autorité de régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le : 20/12/2017

Le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de  
Souveraineté  
Ahmed Salem Ould Abdellahi

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l’Autorité contractante : Agence Nationale Tadamoun  
Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,  
http://www.tadamoun.mr BP 7985Nouakchott

AVIS D’ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHE

Référence du DAO : DAO n°87/CPMPSSOUV/2017  
Date de publication de l’avis d’appel d’offres : 07/11/2017

Référence de publication : Horizons N° 7141 du : 07/11/2017

Intitulé du marché : Travaux de réalisation de réseaux d’AEP et de stations de pompage pastorales dans sept localités dans les wilayas du Tagant et Trarza reparti en 7 lots

Lot n°2 : Travaux de l’AEP de Guelaga1 et 2, Commune de Soudoud, Mougtaa de Moudjeria

Nombre d’offres reçues : Huit (08)  
Date d’ouverture des offres : 12/12/2017  
Nom et adresse de l’attributaire provisoire : Entreprise Générale Ennajah  
Tél. : 44.25.47.19 / 22.45.85.43  
Montant de l’offre retenue provisoirement : Soixante et un million neuf cent quarante et un mille six cent quatre vingt dix huit (61.941.698 UM) Ouguiyas en TTC  
Délai de livraison de : Quatre(04) mois  
La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différents de l’Autorité de régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le : 20/12/2017

Le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de  
Souveraineté  
Ahmed Salem Ould Abdellahi

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l’Autorité contractante : Agence Nationale Tadamoun  
Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,  
http://www.tadamoun.mr BP 7985Nouakchott

AVIS D’ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHE

Référence du DAO : DAO n°87/CPMPSSOUV/2017  
Date de publication de l’avis d’appel d’offres : 07/11/2017

Référence de publication : Horizons N° 7141 du : 07/11/2017

Intitulé du marché : Travaux de réalisation de réseaux d’AEP et de stations de pompage pastorales dans sept localités dans les wilayas du Tagant et Trarza reparti en 7 lots

□ Lot n°3 : Travaux de la station de pompage pastorale de Zoueiret Nimdaye, Commune de Lekhcheb, Mougtaa de Tichitt

Nombre d’offres reçues : Six (06)  
Date d’ouverture des offres : 12/12/2017  
Nom et adresse de l’attributaire provisoire : Ets Mohamed Hafedh Ahmed Nouh  
Tél. : 22.66.33.35 / 22.42.00.03  
Montant de l’offre retenue provisoirement : Dix millions quatre cent quatre vingt quatre mille huit cents (10.484.800 UM) Ouguiyas en TTC  
Délai de livraison de : Quatre(04) mois  
La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différents de l’Autorité de régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le : 20/12/2017

Le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de  
Souveraineté  
Ahmed Salem Ould Abdellahi

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Nom de l’Autorité contractante : Agence Nationale Tadamoun  
Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11, http://www.tadamoun.mr BP 7985Nouakchott

AVIS D’ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHE

Référence du DAO : DAO n°87/CPMPSSOUV/2017  
Date de publication de l’avis d’appel d’offres : 07/11/2017

Référence de publication : Horizons N° 7141 du : 07/11/2017

Intitulé du marché : Travaux de réalisation de réseaux d’AEP et de stations de pompage pastorales dans sept localités dans les wilayas du Tagant et Trarza reparti en 7 lots

□ Lot n°4 : Travaux de la station de pompage pastorale de Lemghayess, commune El Wahat, Mougataa de Tidjikja

Nombre d’offres reçues : Six (06)  
Date d’ouverture des offres : 12/12/2017  
Nom et adresse de l’attributaire provisoire : GRH  
Tél. : 45.21.03.72 / 22.00.20.40  
Montant de l’offre retenue provisoirement : Onze million neuf cent trente sept mille (11.937.000 UM) Ouguiyas en TTC  
Délai de livraison de : Quatre(04) mois  
La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différents de l’Autorité de régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le : 20/12/2017

Le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de  
Souveraineté  
Ahmed Salem Ould Abdellahi

## Yama Tsuki Karaté Club de Nouakchott

## Un bilan couronné de succès



Le Yama Tsuki Karaté Club renoue avec l'activité quotidienne après son périple dakarois et prépare d'autres défis. Le centre situé dans la grande salle de la nouvelle maison des jeunes ne désemplit pas aux heures des entraînements des adeptes de ce noble art qui poursuivent leur apprentissage dans ce temple du savoir et de l'excellence. Déjà, lors du championnat de Mini Karaté organisé en septembre dernier par la Fédération Mauritanienne de Karaté et des Disciplines Affinitaires (FMKDA), les jeunes issus de ce dojo ont fait une belle moisson en récoltant 2 médailles d'or, 2 en argent et 3 de bronze. La moisson va s'allonger avec le championnat national de Kumité qui s'est tenu les 16 et 17 décembre dernier à la nouvelle maison des jeunes et auquel sept dojos (Yama Tsuki Karaté Club, Tenshokai Karaté Club de Kaédi, Lion Karaté Club, Delta Karaté Club, Fudochi Karaté Club, Tanchimoon Karaté Club, Okinawa Karaté Club) y ont pris part. Les pensionnaires de ce Dojo ont récolté 10 médailles dont 4 en or, 3 en argent et autant en bronze. Les médailles d'or ont été obtenues par Kalidou Abderrahmane Sarr (ceinture rouge) dans la catégorie des moins de 67 kilos, Fadel Aidara (ceinture noire) dans la catégorie des moins de 60 kilos, Ibrahima Mamadou Sow (ceinture noire) dans la catégorie des moins de 76 kilos et Mohamed Moussa Diop (ceinture bleue) dans la catégorie des plus de 80 kilos. Tandis que Amadou Siléye Bâ (ceinture noire), Mamadou Diawara (ceinture noire)

et Mamadou Bâ (ceinture verte) respectivement dans les catégories plus de 80 kilos, moins de 76 kilos et moins de 67 kilos, ont obtenu chacun une médaille d'argent dans leurs catégories respectives. Pour ce qui est de la médaille de bronze, elle est revenue à : N'Dongo Diao avec la catégorie des plus de 80 kilos, Yacoub Diarra – 76 kilos et Kader Bekaye dans la même catégorie. Ces succès couronnent ainsi l'année 2017, en record de médailles pour ce Dojo. Il faut noter que ce championnat coïncide avec l'anniversaire de la disparition du fondateur du Yama Tsuki Karaté Club Sensaï Sall Saïdou qui nous a quittés, le 6 décembre 2008 et à qui, ils rendent un vibrant hommage. Sur le plan international, invité récemment par la fédération Sénégalaise de Karaté et dans le cadre des journées consacrées à l'organisation commémorant le 11ème anniversaire du Mémorial Zapata qui s'est tenu à Yeumbeul Nord (Dakar), le Yama Tsuki Karaté Club a honoré de sa présence à ces traditionnelles joutes auxquelles prenaient part plus de 600 combattants issus des dojos de la place et de l'équipe nationale du Sénégal, les Mauritaniens ont encore fait parler d'eux et fait bonne figure, sous la houlette de l'entraîneur national Kumité, en l'occurrence, Samba Diallo. Il y a eu d'abord une phase préliminaire et une phase finale qui ont consacré ce tournoi qui s'est déroulé sur le terrain de Basket qui se trouve derrière le foyer de Yeumbeul Nord. En Kata (seniors), le Yama Tsuki Karaté Club a aligné Ciré Sow

et Fadel Haidara tous deux titulaires de la ceinture noire. En Kumité, Kalidou Abderrahmane Sarr (ceinture rouge) et Mamadou Fofana (ceinture Orange) étaient aussi alignés, dans leur catégorie. Tout comme Ibrahima Demba Dia (ceinture verte) et Rougui Adama Camara (ceinture Orange) alignés dans le même palier, avec le même grade.

Au terme des combats qui ont été très serrés, la délégation Mauritanienne a obtenu une médaille d'or. En dépit des ressources financières inexistantes, cette participation a été honorable et c'est l'occasion de féliciter les encadreurs pour leur travail qu'ils ne cessent d'effectuer et aux adhérents pour leur discipline et leur dévouement, sans faille.

**De belles perspectives d'avenir**

Les responsables de ce Dojo de l'excellence ont l'ambition de moderniser la salle pour l'harmoniser avec les Ntic.

Tout en accentuant la formation et l'éducation des catégories, allant des poussins aux cadets. Leur souci est aussi d'étendre les capacités du centre par une extension des équipements sportifs de la salle de musculation et doter le local d'une bibliothèque retraçant les réalisations du Yama Tsuki Karaté Club, avec en attache, la préservation des nombreux et glorieux acquis. On ne peut que louer le travail inlassable de l'encadrement composé des Sensaï Samba Diallo, Samba Camara, Abderrahmane Yaya Guèye, Yaya Diallo, Amadou Coundoul qui sont le porte flambeau de ce centre.

## Lutte traditionnelle Liesse et ferveur au Niger à l'occasion du 39e Sabre national

Les Nigériens retiennent leur souffle. Du 24 décembre 2017 au 3 janvier 2018 a lieu le 39e Sabre national de lutte traditionnelle. C'est Zinder, la deuxième ville du pays, qui abrite les combats. Pendant neuf jours, cet événement sportif et culturel extrêmement populaire sera au centre du quotidien des dix-huit millions de Nigériens.

Il ne s'agit pas d'une lutte avec frappe comme au Sénégal. Le principe est simple : 80 gladiateurs, comme on les appelle, se lancent à la conquête du Sabre national, un symbole d'invincibilité et de bravoure. Pour défier le roi des arènes en titre, le colosse Yahaya Kaka de

s'annonce intraitable. Il y a également Yacouba Adamou, alias la Panthère noire, une fois détenteur du Sabre et trois fois champion d'Afrique, mais aussi Saleh Daouda, rapide et foudroyant, ou encore Adamou Abdou, 127 kilos et très rapide. Mais le lutteur le plus attendu à ce 39e Sabre reste Issaka Issaka, sacré roi des arènes 2015 et 2016, et pratiquant le sambo et le judo. Il reste un sérieux favori pour le trône.

La particularité du Sabre national est l'engouement populaire qu'il suscite auprès des dix-huit millions de Nigériens. Pendant neuf jours, les marchés, les administrations et autres activités sont au ralenti ou très per-



Tahoua, quelques noms sont sur les lèvres dont celui de Lawali Dan Tela, de Zinder. Finaliste de l'édition précédente, cette fin technicienne

turbés. Plus de 200 millions CFA (300 000 euros) ont été injectés par l'Etat pour l'organisation de ce grand événement.

## Coupe d'Italie Un alléchant derby AC Milan-Inter en quarts de finale

Deux quarts de finale de Coupe d'Italie ont lieu cette semaine, avec mercredi (20h45) un alléchant AC Milan - Inter Milan: même si l'AC Milan (11e) croupit dans la seconde moitié de tableau en Serie A, le derby déchaine toujours les passions en Lombardie, et en Italie.

La veille, la Lazio Rome, qui vient d'écraser (4-0) Crotone en Série A, et la Fiorentina, vainqueur à Cagliari (0-1), ouvriront le bal de ces quarts au stadio Olimpico. Avec leur "capocannoniere" Mauro Icardi, meilleur buteur du championnat (17 buts), les Intéristes (3es), malgré le coup d'arrêt subi à Sassuolo (1-0) lors de la dernière journée de Serie A, seront légitimement favoris dans cette rencontre.

L'AC Milan est en effet en pleine crise. Et l'entraîneur des Rossoneri, Gennaro Gattuso, est sur la sellette après l'humiliation infligée aux siens par l'Atalanta, venue s'imposer (2-0) à San Siro samedi dernier en championnat.

Depuis qu'il a succédé à Vincenzo Montella le 27 novembre, Gattuso n'a gagné qu'un match. Une chose peut néanmoins sauver les Rossoneri: l'Inter ne semble en effet pas faire de la Coupe sa priorité, et avait failli passer à la trappe au tour pré-

cèdent devant une modeste équipe de 3e division italienne, Pordenone, qui n'avait cédé qu'aux tirs au but. La Lazio, son attaque prolifique (la 2e du championnat derrière celle de la Juve), avec les Immobile et autre Jordan Lukaku, recevront mardi la Fiorentina. La Viola, une équipe coriace à défaut d'être brillante, n'a plus perdu depuis le 5 novembre. Les deux derniers quarts de finale, impliquant les deux premiers de Serie A, Naples qui recevra l'Atalanta Bergame et la Juventus qui accueillera pour un autre derby le Torino, auront lieu au début de l'année prochaine.

### Programme des quarts de finale (en heures locales = GMT+1):

**Mardi:**  
(21h00) Lazio Rome – Fiorentina

**Mercredi:**  
(20h45) AC Milan - Inter Milan

**Mardi 2 janvier**  
(20h45) Naples - Atalanta Bergame

**Mercredi 3 janvier**  
(20h45) Juventus Turin - Torino

## Football

## L'incroyable descente aux enfers de l'Ivoirien Emmanuel Eboué

Finaliste de la Ligue des Champions européenne et de la CAN, il y a plus de 10 ans, appelé chez les Eléphants à 79 reprises, Emmanuel Eboué est désormais ruiné. L'ancien latéral droit d'Arsenal, qui vit un divorce difficile, a même pensé au suicide. Le 17 mai 2006, Emmanuel Eboué, maillot d'Arsenal sur les épaules, affronte le Barça en finale de la Ligue des Champions, il s'apprête également à disputer la première Coupe du Monde de l'histoire de son pays après avoir échoué quelques mois

plus tôt en finale de la CAN contre l'Egypte. Financièrement, tout va bien ; l'ancien de l'ASEC vit dans un manoir et conduit des voitures de sport.

Onze ans plus tard, après un départ de Londres en 2011 et un passage de quatre ans à Galatasaray (Turquie), la vie d'Emmanuel Eboué n'a plus rien à voir. Une suspension d'un an suite à un litige avec son ancien agent l'empêche de revenir en Premier League en 2016 ; un divorce lui fait perdre gros, d'un point de vue fi-

nancier, matériel, mais aussi affectif. Son obsession désormais : fuir les huissiers comme il le confie dans les pages du Mirror, un journal britannique. De retour dans la capitale britannique, il n'a plus les moyens de se payer un avocat et craint d'être prochainement chassé de chez lui. Aujourd'hui, l'international ivoirien lave ses habits à la main et utilise les transports publics à Londres. Celui qui ne voit plus ses enfants depuis plusieurs mois avoue même avoir pensé au suicide.